

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 36

Artikel: La chanson du soldat
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194468>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans la seule page qui nous reste des comptes du syndic Veillard pour l'année 1549, nous trouvons cinq primes payées pour autant de loups tués dans l'espace de deux mois.

Les comptes que rend l'honorable Pierre Silvestre, syndic pour l'année 1642, indiquent trente-deux loups et un ours tués, et pour lesquels il a été payé des primes.

Il est bon de dire qu'il s'agit ici du syndic paroissial et que la paroisse comprenait alors Aigle, Yverne, Corbeyrier et Leysin.

Les mentions des loups tués ne se trouvent guère que dans les comptes des syndics ou dizeniers; les registres des Conseils n'en parlent jamais, les cas étaient trop fréquents pour mériter d'être signalés autrement que comme valeurs payées.

Il me serait facile de rechercher dans nos archives un plus grand nombre de preuves de l'affection toute spéciale que les loups portaient à notre contrée et au mandement d'Aigle en particulier.

Je suis, monsieur, votre dévoué serviteur.

KUES.

La chanson du soldat.

La casquette.

La chanson du soldat s'en va, nous dit Lucien Nicot, dans le journal la *France*, et bien d'autres choses en feront autant dans un avenir peu éloigné. Ils s'en vont ces joyeux refrains que nous avons connus et chantés, il y a quelque vingt ans, et qui n'ont pas peu contribué à nous faire trouver moins longues les étapes interminables des routes lorraines.

La chanson de route, il est vrai, a moins sa raison d'être qu'autrefois. Dans le temps les régiments changeaient fréquemment de garnison — on a vu des corps aller de Paris à Marseille pour se rendre, l'année suivante, à Rennes ou à Nantes — et la route se faisait à pied. On voit d'ici le tableau :

Le soldat, courbé sous le sac, empêtré par le fusil et le sabre-baïonnette, par la poussière ou la pluie, comptait les kilomètres ; l'officier faisait de même. Au bout de quelques jours, on était rendu.

C'est alors qu'un officier, passant devant les rangs, criait : « Allons, les chanteurs ! » chaque compagnie en comptait cinq ou six au moins ; l'un d'eux se dévouait et entonnait une interminable chanson dont tout le monde disait le refrain. Boue et poussière étaient oubliées ; le pas, obéissant au rythme, s'allongeait en cadence ; les bornes kilométriques passaient, passaient toujours, jusqu'à ce qu'on fût arrivé, presque sans y penser, à l'étape.

Aujourd'hui, on ne fait plus de ces

« ballades » ; la permanence des garnisons les a fort heureusement supprimées. L'antique promenade militaire est remplacée par des marches comme en campagne, qui exigent un silence à peu près complet dans les rangs.

La plus populaire de ces chansons de route de jadis, c'est la *Casquette*, la fameuse casquette du père Bugeaud, qui date d'un demi-siècle environ.

Un jour, en Algérie, ceci est de l'histoire authentique et non, comme on le pourrait croire, une simple légende, — un jour, les réguliers d'Abd-el-Kader qui s'étaient faufilés, une nuit, entre les postes des zouaves, vinrent faire sur le camp français une décharge furieuse. Naturellement, une grande panique se produisit, si bien que Bugeaud, réveillé en sursaut et à peine vêtu, dut, pour ramener ses hommes au combat, se jeter au plus fort du danger. La surprise fut courte ; bientôt les zouaves, remis de la première émotion, s'empressèrent de donner une bonne leçon aux assaillants.

Le calme rétabli, le maréchal passant devant les troupes, s'aperçoit que chacun le dévisage et ne peut s'empêcher de sourire. Il porte machinalement la main à sa tête et s'aperçoit qu'il est encore coiffé d'un prosaïque bonnet de coton. Il réclame aussitôt sa casquette, la légendaire casquette que l'on sait et qui était un véritable monument.

— Allez me chercher ma casquette, crie-t-il.

Et les zouaves de réclamer à tous les échos le couvre-chef de Bugeaud :

— La casquette du maréchal ! Où est la casquette ?

Le lendemain, ils se mettaient en marche en entonnant la célèbre chanson improvisée par un des poètes de la bande :

As-tu vu
La casquette,
La casquette
Coquette ?
As-tu vu
La casquette
Au père Bugeaud ?

Les lauriers d'or de la conquête
Ornent cette noble casquette.
Elle est, dit-on, en vrais poils de chameau
La casquette à Bugeaud.

Boutades.

Est-ce vrai que vous allez vous associer avec le jeune X... ?

— Oui.

— Vous mettez beaucoup dans cette affaire ?

— Je n'y apporte que mon expérience. C'est le jeune X... qui fournit le capital. Notre association durera trois ans. Alors il aura mon expérience et j'aurai, moi, son capital.

Un Français, dinant l'autre jour au buffet de la gare de Romont, demande une carafe d'eau que la sommelière s'empresse de lui apporter. Mais avant d'y toucher, soucieux sans doute de sa santé, il demande à la jeune fille :

— Est-ce de l'eau de source ?

— C'est de l'eau de fontaine, répond-elle.

— Mais je vous demande si c'est de l'eau de source ? reprend vivement l'étranger.

— Je ne sais, monsieur, c'est de l'eau fraîche que je viens de prendre à la fontaine.

— Enfin, j'espère que ce n'est pas de l'eau de Seine, au moins.

Entre deux bons boutiquiers de la place des Fêtes, à Belleville.

— Dites donc, voisin, qu'est-ce que c'est donc que cette dette flottante dont on parle toujours ?

— Flottante ? ce doit être le budget de la marine.

Deux députés parlant de leur service militaire :

— Moi, dit l'un, j'ai fait mon école de recrue et une école de punition, c'est tout ce que j'ai fait.

Le comble de l'obéissance pour une repasseuse :

Repasser les avis de sa mère et empêser les conséquences.

L. MONNET.

FABRIQUE DE
VASES DE CAVES OVALES & RONDS
AINSIX QUE DE
FUTS DE TRANSPORT
pour vins, bières et liqueurs.

AUGTSTE GEBEL
GRAND COMMERCE DE BOIS POUR TONNELLERIE
à ZURICH

Service prompt et soigné, à des prix très modérés. — Meilleures recommandations. — Diplôme de 1^{re} classe à l'Exposition de Zurich. (H. 10027 L.)

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27,40. — Communes fribourgeoises 3 % différenciée à fr. 48,40. — Canton de Genève 3 % à fr. 107,25. — Serbie 3 % à fr. 81,50. — Bari, à fr. 54,—. — Barletta, à fr. 36,—. — Milan 1861, à 36,—. — Milan 1866, à fr. 9,50. — Venise, à fr. 22,—. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 108,25. — Bons de l'Exposition, à fr. 7,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 18,50. — Tabacs serbes, à fr. 11,25. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & C°, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du Moniteur Suisse des Tirages Financiers.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.